



- TERRITORIAUX -
CUGNAUX

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE CUGNAUX

Hôtel de ville
31270 CUGNAUX

Cugnaux le 25 avril 2020

Monsieur CHALEON Alain
Maire de la ville de CUGNAUX
Président CCAS, Résidence de Loubayssens

Objet : préavis de grève pour les journées du 1 mai 2020 au 31 mai 2020.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint copie du préavis de grève nationale que la fédération des services publics CGT a adressé le 23 avril 2020 à

- Monsieur Gérald DARMANIN Ministre de l'action et des comptes publics.
- Monsieur Olivier DUSSOPT Secrétaire d'état chargé de la fonction publique.
- Madame Muriel PENICAUD Ministre du travail.

Dans ce cadre, le Syndicat CGT des Territoriaux de Cugnaux a décidé d'appeler l'ensemble des personnels à cesser le travail pour les journées du 1 mai 2020 au 31 mai 2020.

Ces actions de grèves (1 heure à 24 heures) pourront être reconductibles.
Le présent préavis couvre pour une durée illimitée.

En ce qui concerne notre collectivité, nous souhaitons :

- La résorption des emplois précaires (Titularisation à temps plein)
- Une meilleure reconnaissance des droits et des missions des personnels.
- Un véritable déroulement de carrière. (Avancement 2019 incompréhensible et injuste.)
- Une meilleure équité du régime indemnitaire, sans CIA.
- **La conservation et une amélioration de nos acquis.**
- **Respect des droits d'attributions des EPI au personnel.**
- Respect des droits d'attributions des chèques cadocs au personnel en fin d'année.
- Attributions de 20 chèques déjeunés au personnel et non 10 à l'heure actuelle.
- Redistribution au personnel de l'enveloppe votée en conseil municipal dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des agents.
- La défense des services publics Cugnais avec plus de moyens humain et matériel.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général